

ANALYSE DES BUDGETS DE PRODUCTION DES FILMS ELIGIBLES AU SOUTIEN D'EURIMAGES EN 2013

Introduction

Depuis janvier 2013, les budgets de production des films éligibles sont saisis dans la base de données Coeurimages, sur un cadre budgétaire prédéfini, afin de les rendre comparables. Après une année, les informations recueillies, relatives à 120 films, permettent d'avoir un échantillon statistique suffisant pour obtenir une photographie de la structure des budgets de production.

Le présent document propose une analyse de ces budgets par type de film - fiction, animation, documentaire – et par genre du réalisateur. Une classification plus précise des films – par pays, par genre de film, etc. – n'a pas semblé pertinente car elle aurait réduit l'échantillon statistique pour chacun des sous-groupes à un niveau trop faible pour être significatif.

1. Films de fiction

a) Analyse géographique

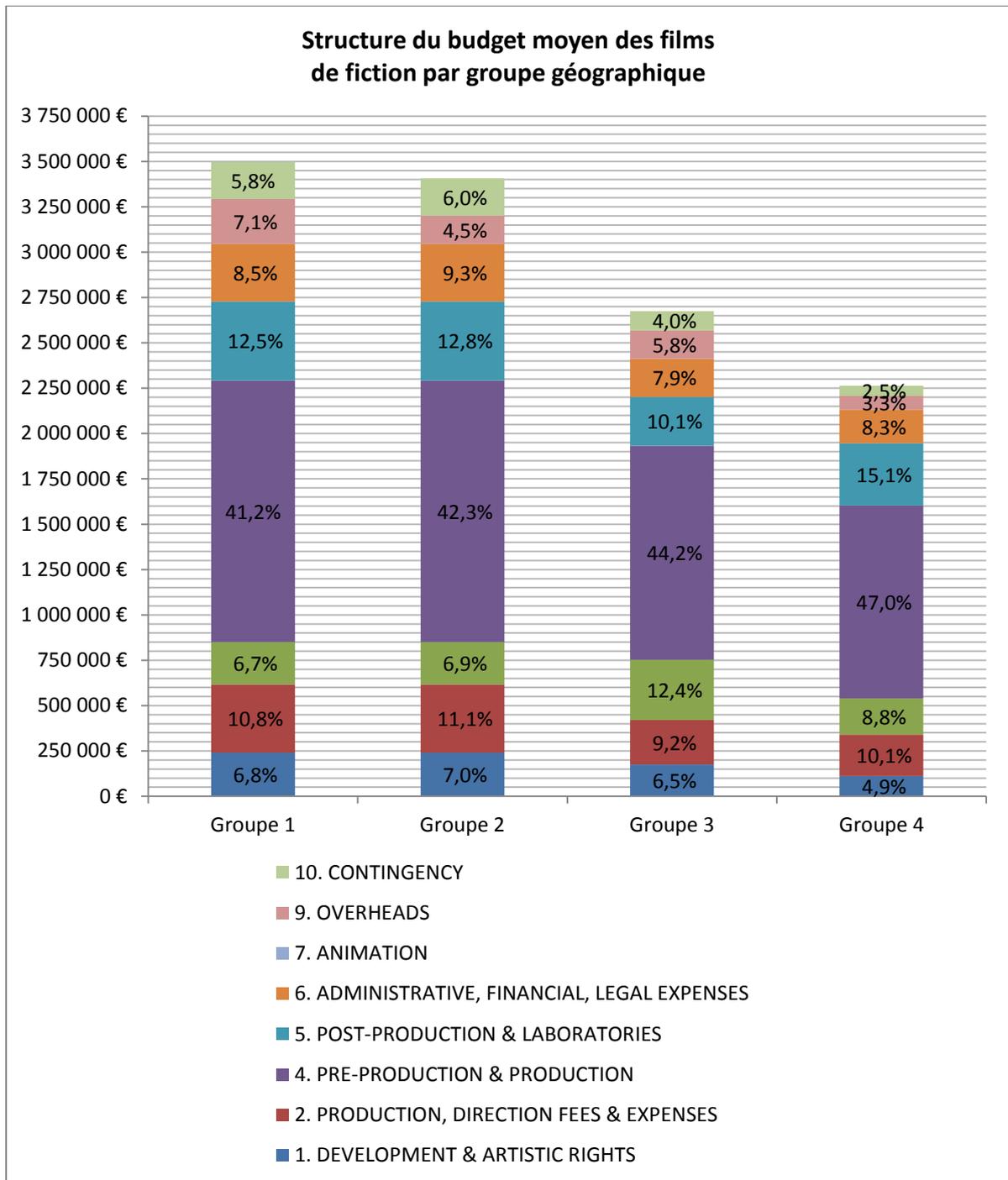
Les budgets des films éligibles ont été rassemblés par groupe géographique en utilisant les groupes en vigueur au sein du Comité de direction. Chaque film a été considéré selon la nationalité de son producteur majoritaire.

Groupe	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Ensemble des groupes
Pays	DE, FR, IT	DK, EE, FI, IS, IE, LT, LV, NO, NL, RU, SE	AT, BE, HR, CZ, HU, LU, PL, RO, SK, SI, CH	AL, BA, BG, CY, GE, GR, PT, RS, ES, MK, TR	
Nb de films	39 films	23 films	21 films	16 films	99 films
Budget moyen	3 496 991 €	3 406 952 €	2 674 515 €	2 264 183 €	3 583 060 €
Budget minimum	606 722 €	688 387 €	689 071 €	621 225 €	606 722 €
Budget médian	4 102 001 €	2 164 911 €	2 177 975 €	1 485 432 €	2 459 584 €
Budget maximum	14 570 000 €	7 119 546 €	9 545 699 €	8 268 750 €	14 570 000 €

Le tableau ci-dessus montre que :

- le budget moyen se situe entre 2,3 et 3,5 millions d'euros. Les différences entre groupes géographiques correspondent aux différences de taille des marchés cinématographiques. Néanmoins, l'écart entre le plus et le moins élevé n'est pas très important ;
- le budget minimum est sensiblement identique quel que soit le groupe géographique;
- les budgets médians sont en revanche très différents, en particulier entre les groupes 1 et 4. Cela montre bien les disparités de situation entre ces deux groupes.

Le graphique suivant présente la structure (en pourcentage) des budgets des films de fiction éligibles en fonction des mêmes groupes géographiques.



Ce graphique met en évidence des structures budgétaires très similaires entre les groupes 1 et 2, d'une part, et les groupes 3 et 4, d'autre part.

On constate en particulier :

- que lorsque le budget diminue (groupes 3 et 4) c'est surtout la part du développement et droits artistiques, des dépenses administratives, des frais généraux et des imprévus qui tend à diminuer ;
- tandis que la part en pourcentage des talents et de la production tend à augmenter;
- la part de la rémunération des producteurs et réalisateurs se situe aux alentours de 10% pour l'ensemble des 4 groupes ;
- tandis que la part de la post-production est très importante dans le groupe 4 (15,1%), alors qu'elle est de 10,1% pour le groupe 3.

Pour le détail des budgets, voir Annexe 1 : Budget moyen des films éligibles par groupe géographique

b) Analyse en fonction du genre du réalisateur.

Le premier tableau compare les éléments budgétaires par genre du réalisateur pour l'ensemble des films éligibles, tandis que le deuxième concerne seulement les films soutenus.

FICTIONS	éligibles	♂ éligibles	♀ éligibles	♂&♀ éligibles
Nb de films	99	81	16	2
Budget moyen	3 583 060€	3 697 171€	3 183 361€	2 317 817€
Budget minimum	606 722€	606 722€	895 409 €	2 120 000€
Budget médian	2 459 584€	2 541 983€	2 031 921€	2 159 177€
Budget maximum	14 570 000€	14 570 000€	10 539 918€	2 198 354€

FICTIONS	soutenus	♂ soutenus	♀ soutenus	♂&♀ soutenus
Nb de films	57	46	10	1
Taux de sélection	57,6 %	56,8 %	62,5 %	50 %
Budget moyen	3 452 713€	3 767 760€	2 128 936€	2 198 354€
Budget minimum	688 387€	688 387€	895 409€	2 198 354€
Budget médian	2 198 354€	2 992 277€	1 567 305€	2 198 354€
Budget maximum	14 570 000€	14 570 000€	5 265 117€	2 198 354€

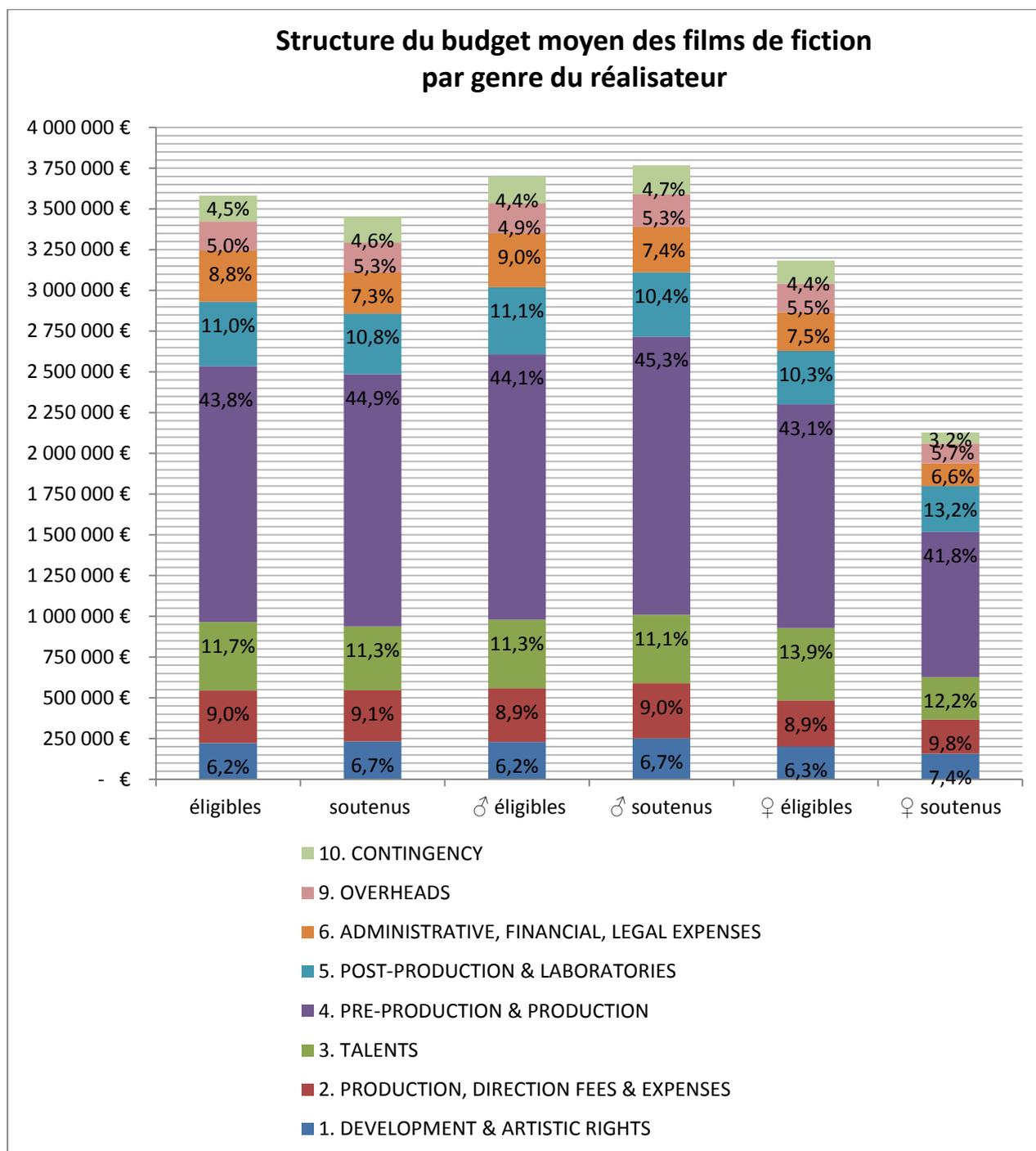
Les données figurant dans les tableaux ci-dessus montrent que :

- le nombre de projets réalisés par des femmes ne représente que 17% : sur les 99 films éligibles, 81 sont réalisés par des hommes et 16 par des femmes. A ceux-là s'ajoutent un film coréalisé par un homme et une femme et un autre réalisé par 8 hommes et 5 femmes (cas particulier de l'omnibus « Les Ponts de Sarajevo ») ;
- les réalisatrices sont de nationalités très diverses (3 FR, 3 IT, 2 NL, BG, DE, DK, ES, HR, PL, RU, TR, IL)¹ ;
- il n'y a pas de différence majeure entre les budgets des films éligibles et des films soutenus dans leur ensemble ;
- par contre l'écart entre les budgets des films réalisés par des hommes et les budgets des films réalisés par des femmes est significatif et s'accroît entre l'éligibilité et le soutien (1,6 millions). En effet, les budgets moyens et médians augmentent entre l'éligibilité et le soutien pour les films « masculins », alors qu'ils diminuent pour les films « féminins » ;
- la différence est encore plus marquée en ce qui concerne le budget médian qui passe du simple au double ;
- parallèlement, les taux de sélection indiquent que les films réalisés par des femmes - certes moins nombreux à être éligibles ou à faire l'objet d'une demande - ont les mêmes chances de soutien que les autres. Le taux de sélection des films dirigés par des femmes est même supérieur (62,5%) à celui réalisé par les films dirigés par des

¹ Il n'a pas été tenu compte du cas particulier de l'omnibus « Les Ponts de Sarajevo »

hommes (56,8%). Le choix du Comité se porte en revanche sur les films les moins chers lorsqu'il s'agit d'une réalisatrice².

Le graphique ci-dessous présente la structure des budgets de production des films de fiction en fonction du genre du réalisateur.



On observe que :

- les grands équilibres entre les différents postes de dépenses restent identiques entre l'éligibilité et le soutien, quel que soit le genre du réalisateur.
- néanmoins, dans le cas des films « féminins » soutenus, le total des imprévus, des frais généraux et des dépenses administratives et financières est légèrement moins élevé. Comme pour les films du groupe 4 (cf. point 1.a), il s'agit probablement des variables d'ajustement les plus évidentes dans le cadre d'un budget plus réduit.

² Ceci cependant ne peut qu'être l'effet du hasard puisque le budget n'est pas un critère de sélection des films.

- enfin, si le total des dépenses de production et de post-production est similaire pour toutes les catégories, la part des dépenses de post-production est plus importante pour les films « féminins » soutenus.

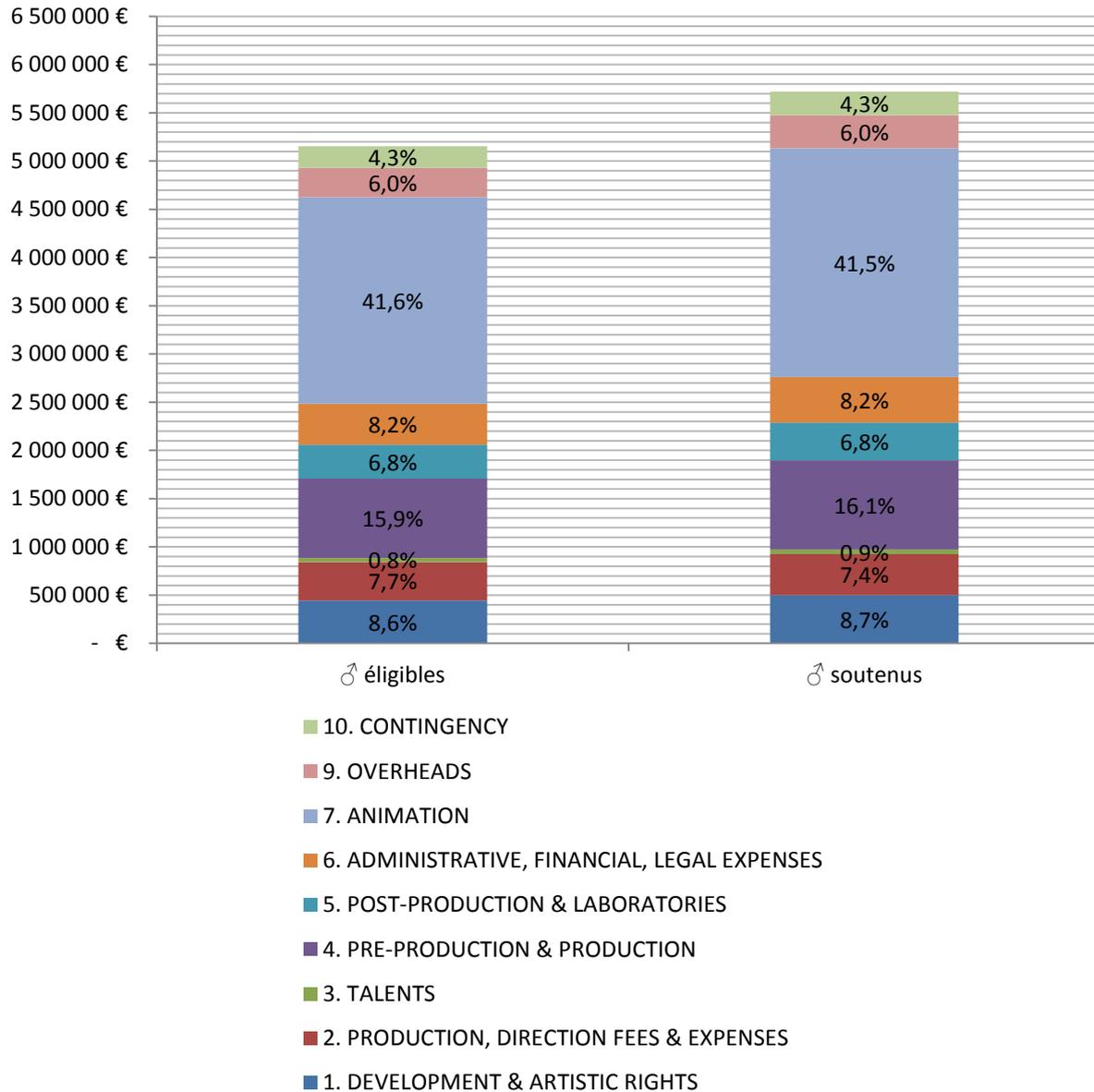
Pour les budgets détaillés, voir Annexe 2 : Budget moyen des films éligibles par genre du réalisateur.

2. Films d'animation

Le faible nombre de films d'animation éligibles au soutien d'Eurimages ne permet pas d'effectuer une analyse valable de leurs budgets de production par critère géographique. Par ailleurs, tous les films sont réalisés par des hommes. La structure des coûts est quasi identique entre les films éligibles et soutenus car seul un film n'a pas été soutenu.

ANIMATIONS	♂ éligibles	♂ soutenus
Nb de films	7	6
Budget moyen	5 153 306 €	5 720 218 €
Budget minimum	1 675 356 €	1 675 356 €
Budget médian	5 462 570 €	5 531 285 €
Budget maximum	9 318 803 €	9 318 803 €

Structure du budget moyen des films d'animation



3. Films documentaires

Comme pour les films d'animation, l'analyse des budgets par critère géographique ne paraît pas pertinente au vu du faible nombre de documentaires éligibles et soutenus. On observe cependant que sur les 14 documentaires éligibles, 6 sont majoritairement français.

Comparaison des budgets des documentaires éligibles, en fonction du genre du réalisateur

DOCUMENTAIRES	éligibles	soutenus	♂ éligibles	♂ soutenus	♀ éligibles	♀ Soutenus
Nb de films	14	9	9	6	5	3
Taux de sélection		64,3 %		66,6 %		60 %
Budget moyen	3 231 845€	1 320 780€	4 669 15 €	1 692 318€	644 688€	577 705€
Budget minimum	199 000€	199 000€	199 000€	199 000€	332 405€	332 405€
Budget médian	994 856€	851 500€	1 401 149€	1 479 548€	549 210€	549 210€
Budget maximum	29 759 510€	4 486 123€	29 759 510€	4 486 123€	1 138 212€	851 500€

Le tableau ci-dessus permet les constatations suivantes :

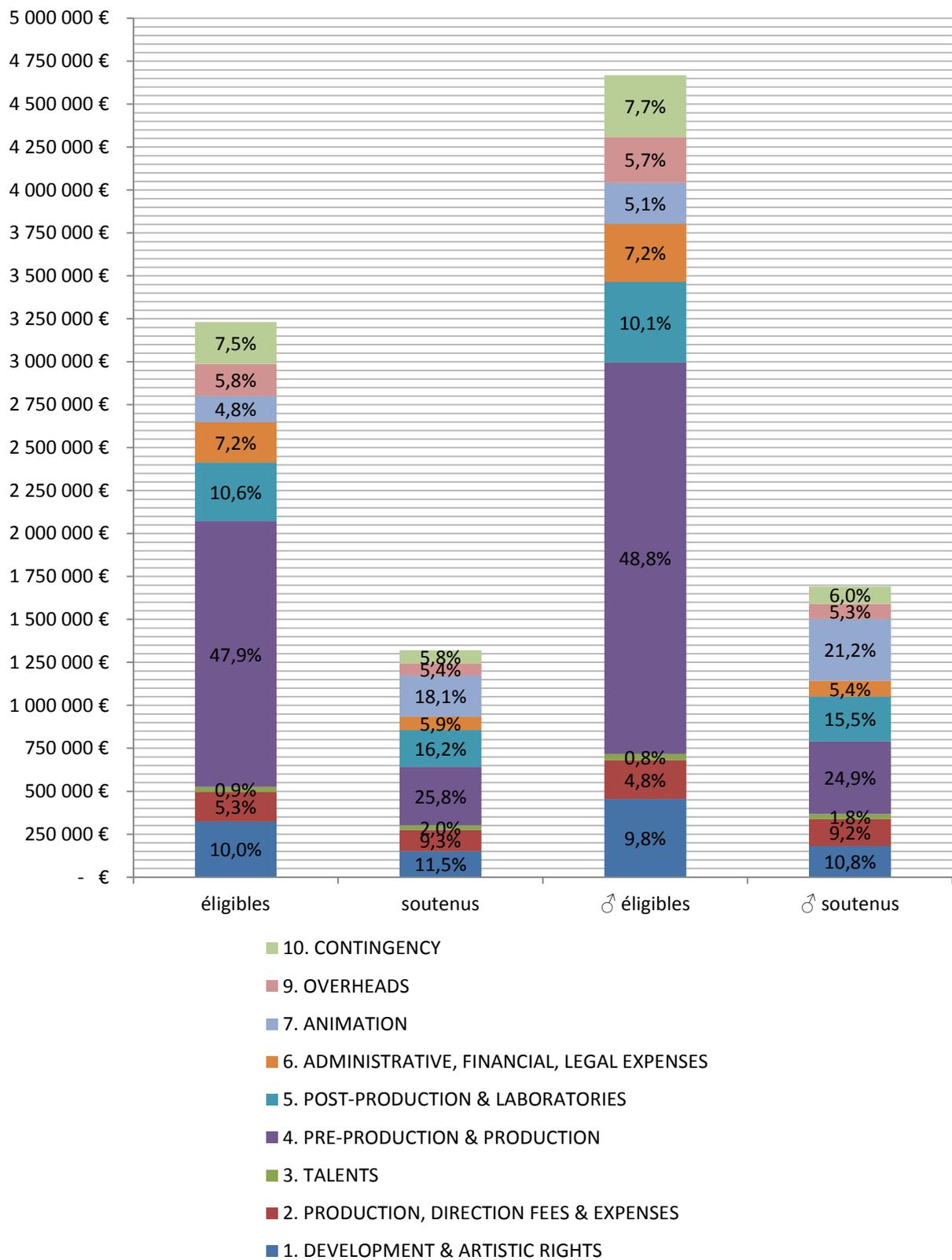
- considérant les documentaires dans leur ensemble, les écarts entre les budgets minimum et maximum et entre le budget moyen et le budget médian sont révélateurs de situations économiques radicalement différentes ;
- les disparités homme-femme sont très accentuées pour les documentaires : les budgets moyens et médians des films « féminins » sont trois fois moindres que ceux des réalisateurs masculins ;
- les budgets moyens des documentaires soutenus sont inférieurs aux budgets moyens des films éligibles. Le choix semble donc se porter sur les documentaires les moins chers.

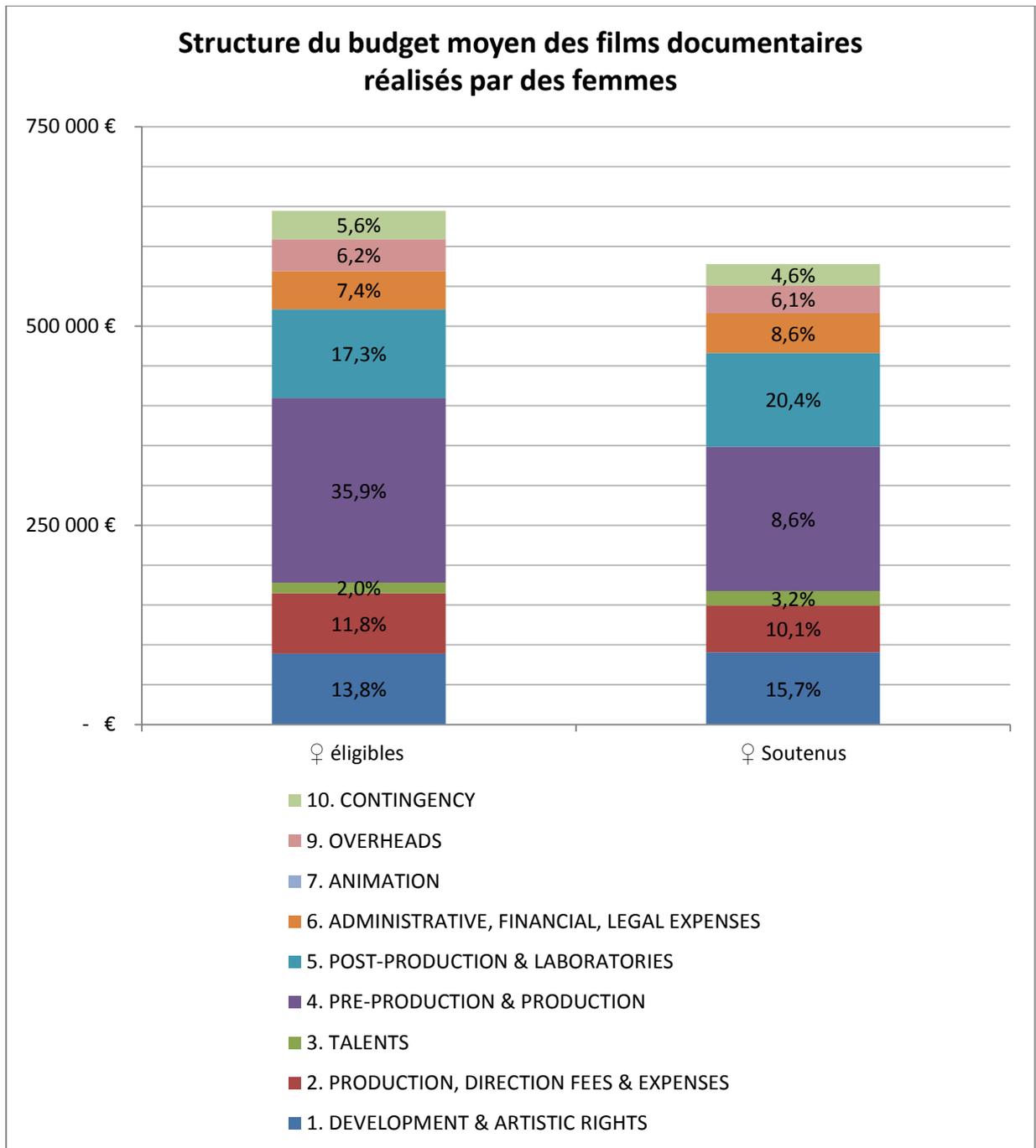
Ces résultats doivent néanmoins être relativisés du fait de la présence dans l'échantillon d'un film dont le budget est supérieur à 29 millions d'euros, un niveau très exceptionnel surtout s'agissant d'un documentaire.

Le graphique présentant les structures des budgets des films documentaires ne permet pas de déterminer une structure type. Les différences de proportions entre les groupes de dépenses reflètent la grande diversité des situations de production des films documentaires (captation d'événements, films à base d'archives, cross-over documentaire-animation, docu-fiction, etc...). Néanmoins, quelques points sont à relever :

- la proportion du total des imprévus, des frais généraux et des dépenses administratives et financières semble plus importante que pour les autres types de films (entre 17% et 20% du budget) ;
- le même constat s'applique à la part des frais de développement et de droits artistiques : le poids des dépenses de développement (recherches, repérages, démo...) est logiquement plus élevé dans le cas des documentaires ;
- la proportion des honoraires des producteurs et des réalisateurs est identique aux films de fiction ;
- la part des frais de production chute énormément entre les films éligibles et les films soutenus. Le Fonds semble donc privilégier les films documentaires modestes ne nécessitant pas d'importantes ressources en termes de production.

Structure des budgets moyens de l'ensemble des films documentaires et de ceux réalisés par des hommes





Pour les budgets détaillés, voir Annexe 3 : Budget moyen des documentaires éligibles par genre du réalisateur

Conclusion

L'étude des budgets de production des films éligibles permet de déterminer des structures budgétaires en fonction des trois grandes catégories de films (fiction, animation, documentaire). L'analyse géographique met en évidence une corrélation entre la structure des budgets de production et la taille des marchés nationaux. Néanmoins, le faible échantillon pour chacun des pays ne permet pas, pour l'instant, de pousser plus loin cette analyse.

L'analyse des budgets en fonction du genre du réalisateur confirme l'écart existant entre hommes et femmes lors du dépôt des demandes de soutien tant en nombre de dossiers qu'au niveau des budgets.

Sur l'ensemble des films (fictions, animations, documentaires), la répartition, entre réalisateurs et réalisatrices, du nombre de films est sensiblement la même que celle relevée en 2012, à savoir 17,5% pour les femmes et 82,5% pour les hommes.

Par contre on relève une différence significative pour ce qui concerne le taux de sélection des projets en proportion au nombre de projets féminins ou masculins. En 2012, le taux de sélection était beaucoup plus défavorable aux femmes (38,46%) qu'aux hommes (48,38%), tandis qu'en 2013 la situation s'est inversée (61,90%) pour les femmes et (59,79%) pour les hommes.

La saisie des budgets de production des films éligibles se poursuivra durant l'année 2014. A l'issue de cette période, une nouvelle étude sera réalisée qui intégrera ces données complémentaires.